

Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Titre : Soutien médical et comportemental

9F008-20160551

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

1.0 Contexte

Le programme de médecine spatiale opérationnelle (MSO) de l'ASC a pour mandat d'assurer la santé et la sécurité générales des astronautes canadiens. Le mandat du programme de MSO englobe l'ensemble des problèmes et des besoins médicaux liés aux missions de l'ISS, qui doivent être abordés en coordination avec les partenaires de l'ISS. Le mandat comprend la fourniture d'un soutien médical et comportemental conformément aux normes de la Station spatiale internationale (ISS) durant toutes les phases des missions : sélection, formation, de même que les phases en vol et après-vol.

À la lumière de la campagne de recrutement d'astronautes de 2016-2017 (CRA2016), du besoin de surveillance médicale et comportementale chez les astronautes canadiens et du besoin de services de consultation générale à cet égard du groupe de médecine spatiale opérationnelle de l'ASC, l'Agence spatiale canadienne (ASC) est à la recherche de services de soutien en psychiatrie. Ces services comprendraient l'évaluation des astronautes dans le cadre du processus de sélection des nouveaux astronautes (p. ex. CRA2016), ainsi que la planification et la fourniture d'un soutien continu conforme aux normes de médecine comportementale de l'ISS. Les services d'évaluation, de soutien et de consultation nécessaires dépendent des circonstances et du calendrier des missions et des activités de planification; ils devront être fournis de façon intermittente, au fur et à mesure des besoins. Les services seront requis de la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2020.

2.0 Les tâches visées par le présent contrat sont les suivantes :

- a. Soutien médical et comportemental durant les campagnes de sélection des astronautes, y compris durant la présence campagne (CRA2016), de la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 octobre 2017. Il importe de noter que le calendrier et les besoins de la CRA2016 sont sujets à changement : le fournisseur de services doit être disponible durant la période indiquée ci-dessus pour des efforts estimés à 25 jours. Le fournisseur doit pouvoir se rendre et travailler à divers endroits au Canada. Le nombre estimé de jours de déplacement est de 19.
- b. Soutien médical et comportemental pour les astronautes de l'ASC, selon les besoins.
- c. Participation aux activités du groupe de l'ASC responsable du comportement et du rendement humains (CRH) liées à la planification et à la fourniture du soutien médical et comportemental aux membres de la famille immédiate des astronautes de l'ASC, selon les besoins.
- d. Prestation de conseils en médecine comportementale, si nécessaire.
- e. Participation à la coordination des activités et des normes de l'ASC concernant le CRH avec les partenaires de l'ISS en représentant l'ASC dans les groupes de travail du MMOP et aux réunions, ateliers et conférences connexes ou pertinents.

4.0 Produits livrables :

- a. Soutien dans les sélections (p. ex. CRA2016) par la prestation de conseils, l'évaluation des données sur les candidats, la réalisation d'évaluations médicales et comportementales et la compilation des leçons retenues (par téléphone, par courriel ou par rapport écrit).
- b. Soutien aux astronautes de l'ASC et à leur famille, selon les besoins.
- c. Prestation de conseils et de recommandations au groupe de médecine spatiale opérationnelle de l'ASC (par téléphone, par courriel ou par rapport écrit).
- d. Rédaction du procès-verbal des réunions, des ateliers et des conférences, ainsi que du matériel pertinent (sous forme électronique ou autre).

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Pour accomplir avec succès le travail exigé, le consultant doit :

1. détenir un permis d'exercice de la psychiatrie au Canada;
2. détenir la qualification de médecin de l'air et avoir au moins 5 ans d'expérience de travail avec du personnel navigant;
3. avoir au moins 5 ans d'expérience de travail comme psychiatre dans des milieux opérationnels (p. ex. Forces armées);

4. avoir au moins 5 ans d'expérience dans l'élaboration de normes et de politiques médicales, notamment en ce qui concerne les problèmes de santé mentale;
5. avoir de l'expérience dans les évaluations de la santé mentale visant à déterminer l'aptitude d'une personne à entreprendre ou à poursuivre ses tâches opérationnelles;
6. avoir participé à des forums nationaux ou internationaux et démontré sa capacité de présenter de l'information, de diriger des discussions et d'amener des collègues à un consensus.

4. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Le D^r Sedge, qui détient un permis d'exercer la psychiatrie au Canada, a une vaste expérience de travail dans un éventail de milieux opérationnels. Il possède une combinaison unique et pertinente de qualifications, de connaissances et d'expériences qui lui permettront de fournir les services requis, à savoir :

- Le D^r Sedge a servi pendant 30 ans dans les Forces armées canadiennes. Il a acquis une formation et une expérience opérationnelle à titre d'officier des armes de combat, de médecin et de psychiatre.
- Le D^r Sedge est un médecin qualifié en médecine de l'air qui possède 10 ans d'expérience de travail avec du personnel navigant à titre de médecin, dont 5 ans à titre de psychiatre.
- Le D^r Sedge a de l'expérience avec des normes et des politiques médicales tant en ce qui concerne les examens de cas cliniques que l'ébauche et la promulgation de politiques médicales, aussi bien à titre de médecin que de psychiatre.
- Le D^r Sedge a de l'expérience dans les examens de dossiers médicaux visant à déterminer la nécessité de restrictions temporaires ou permanentes, dans l'élaboration de recommandations concernant l'aptitude au service, ainsi que dans l'évaluation des demandes de recrutement.
- Le D^r Sedge a servi en Bosnie où, à titre de médecin-chef de la Force opérationnelle, il était responsable d'une compagnie médicale de 120 personnes et de la prestation de soins à tous le personnel canadien déployé. Il a aussi servi à titre d'officier responsable des services de santé mentale en Afghanistan, où il devait fournir des conseils au commandant et s'occuper des soins de santé mentale du personnel déployé.
- Le D^r Sedge a participé à plusieurs groupes de travail nationaux des FC concernant les problèmes de santé mentale.
- Le D^r Sedge possède une vaste expérience de travail à l'échelle internationale. En plus de ses déploiements médicaux en Bosnie et en Afghanistan (dans le cadre d'une force multinationale), il a suivi un programme d'un an dans un collège d'état-major au Royaume-Uni (en compagnie d'officiers britanniques, australiens et pakistanais) et servi à titre d'officier d'artillerie durant 2 ans en Allemagne, où il a participé à des formations conjointes avec nos alliés.
- Le D^r Sedge a longuement travaillé comme porte-parole des problèmes de santé mentale auprès des médias et des hauts fonctionnaires, notamment en donnant des

entrevues multimédias et des présentations.

5. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État est invoquée pour cet approvisionnement en vertu du paragraphe 6 (d) : le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.

6. Titre de propriété intellectuelle

Le Canada compte conserver le titre de toute propriété intellectuelle découlant du contrat proposé puisque le principal but du contrat est de générer des connaissances et de l'information pour dissémination publique.

7. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat proposé est à partir de la date d'octroi jusqu'au 31 mars 2020.

8. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, y compris toute option, est de 100,000.00 \$ (TPS/TVH incluse).

9. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Dr. Paul Sedge CD MD FRCPC
692 Birchland Crescent
Ottawa Ontario
K2S 0S9

10. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

11. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date limite pour la réception des énoncés de capacités est le 09 décembre 2016 à 14h00 (HNE).

12. Les demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités doivent être présentés à :

Claudine Morin
Agent des contrats, Approvisionnement et administration des marchés;
Agence spatiale canadienne / Gouvernement du Canada
6767 route de l'Aéroport
Saint-Hubert Québec J3Y 8Y9
Téléphone: 450-926-4427
Télécopieur : 450-926-4969
Courriel : claudine.morin@canada.ca

L'Agence spatiale canadienne est exempte de tous les accords commerciaux nationaux et internationaux conclus par le Canada.

Les fournisseurs qui estiment être qualifiés et en mesure de fournir les services ou biens précités peuvent présenter par écrit un énoncé de capacités à la personne-ressource désignée ci-dessous, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

Le numéro de dossier, le nom de la personne-ressource de l'ASC et la date de clôture du PAC doivent figurer en caractères d'imprimerie sur l'enveloppe ou sur la feuille d'accompagnement s'il s'agit d'un envoi par télécopieur.

L'État se réserve le droit de négocier les dispositions de tout marché avec les fournisseurs. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.